

Bulletin d'histoire politique

La brève et fulgurante carrière parlementaire de Henri Bourassa à Québec (1908-1912)

Gilles Lesage



Volume 18, numéro 2, hiver 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054812ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054812ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
VLB Éditeurs

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lesage, G. (2010). La brève et fulgurante carrière parlementaire de Henri Bourassa à Québec (1908-1912). *Bulletin d'histoire politique*, 18(2), 239–252. <https://doi.org/10.7202/1054812ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2010

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

La brève et fulgurante carrière parlementaire de Henri Bourassa à Québec (1908-1912)

Gilles Lesage
Journaliste

Un coup de clairon nationaliste spectaculaire et éclatant

Henri Bourassa a été l'un des hommes politiques et journalistes les plus influents du Canada français au cours du xx^e siècle. Sa carrière exceptionnelle de parlementaire fédéral et de directeur de journal, il a notamment fondé le quotidien *Le Devoir* en janvier 1910, est souvent évoquée, de même que ses envolées de tribun flamboyant, par exemple lors du congrès eucharistique international de Montréal, en septembre 1910. Par contre, le séjour du célèbre chef de file nationaliste à l'Assemblée législative du Québec, de 1908 à 1912, est peu signalé, probablement à cause de sa brièveté, même s'il fut spectaculaire et digne de mention à plusieurs égards.

Plus de cent ans plus tard, il convient de réparer ce regrettable oubli et de tenter de rendre justice à la portion proprement québécoise du flamboyant parcours politique du petit-fils de Louis-Joseph Papineau.

Il avait de qui tenir

Henri Bourassa est né le premier septembre 1868 à Montréal (paroisse Notre-Dame), fils de Marie-Julie-Azélie Papineau, fille du chef des Patriotes, et de l'écrivain et peintre Napoléon Bourassa (auteur de *Jacques et Marie – Souvenirs d'un peuple dispersé*, roman historique, « l'un des plus réussis de la littérature narrative du xix^e siècle canadien », selon le professeur Gilles Dorion, dans le tome 2 des meilleurs romans québécois du xix^e siècle, Fides, 1996).

Le jeune Bourassa étudie à l'École polytechnique de Montréal et au collège Holy Cross, à Worcester, au Massachusetts, où vivent de nombreux Franco-Américains. Doué et précoce, Bourassa est élu maire de Montebello à l'âge de 21 ans, en 1889, et il le sera jusqu'en 1895. D'abord homme

d'affaires, il possède une ferme modèle à Montebello, et journaliste de combat, le jeune Bourassa fait rapidement sa marque. Il est propriétaire et éditeur d'un hebdo, *L'Interprète*, à Clarence Creek (Ontario), de 1892 à 1895. En 1903, il est co-fondateur de la Ligue nationaliste canadienne (avec le polémiste Olivar Asselin), et du journal hebdomadaire *Le Nationaliste* en 1904. Il y collabore jusqu'à la fondation du *Devoir*, en janvier 1910, avec Olivar Asselin, Jules Fournier, Omer Héroux, et autres.

Le castor rouge...

À 28 ans, il s'oriente vers la politique active, qui sera la passion de sa vie. À Ottawa, le chef du Parti libéral, Wilfrid Laurier, s'approche du pouvoir. Pour les élections de 1896, il recrute le jeune et brillant Bourassa, qui est élu député de Labelle aux Communes, en même temps que Wilfrid Laurier met fin à vingt ans de régime conservateur à Ottawa. Laurier a vite saisi la personnalité complexe de Bourassa, écrit l'historien Gilles Gallichan en 1995, à la fois radical dans ses projets de réforme politique et de progrès national, et conservateur sur les questions sociales et religieuses. Bourassa est un monstre, écrit Laurier, c'est un « castor rouge ». L'expression « castor » désignait les plus ultramontains des conservateurs, et les « rouges » formaient l'aile gauche et radicale des libéraux. Toute sa carrière durant, Bourassa tente, et réussit, cet amalgame apparemment paradoxal de contradictions idéologiques, ajoute Gallichan.

Trois ans plus tard, en 1899, la participation de soldats canadiens à la guerre des Boers provoque la rupture entre Bourassa et Laurier. Laurier décide d'envoyer des volontaires dans cette guerre de l'empire en Afrique du Sud sans soumettre la question au Parlement. Bourassa associe cet envoi de troupes à un impôt du sang et à une violation du principe libéral : « Pas de taxation sans représentation ». Le 26 octobre, il démissionne. Réélu sans opposition en janvier 1900, réélu en 1904, il siège aux Communes comme indépendant jusqu'en 1907. Cet épisode fait de lui une figure nationale de la scène politique. Au cours des années suivantes, il débat des grandes questions, comme l'immigration étrangère, les écoles françaises de l'Ouest, la loi du dimanche, la politique impériale de la Grande-Bretagne. Sur ce point, il pousse le gouvernement Laurier à affirmer de plus en plus clairement l'indépendance du Canada au sein de l'Empire britannique.

Nationaliste et ultramontain

En 1907, il démissionne à nouveau d'Ottawa pour se présenter comme candidat indépendant dans Bellechasse à l'élection partielle provinciale de novembre. Défait, il se présente à nouveau aux élections générales de

1908 au Québec; il est alors élu député de la Ligue nationaliste dans deux comtés, soit dans Saint-Hyacinthe et dans Montréal-Saint-Jacques (où il défait le premier ministre Lomer Gouin, élu par ailleurs dans Portneuf). Bourassa abandonne le comté montréalais en 1909. Il siège donc à l'Assemblée législative, en compagnie de Armand Lavergne, venu aussi d'Ottawa, jusqu'en 1912. Il ne se représente pas en 1912. Il siège de nouveau aux Communes d'Ottawa, à titre de député indépendant de Labelle, de 1925 à 1935. Défait en 1935, à l'âge de 67 ans, il met un terme à une carrière politique éblouissante d'une quarantaine d'années.

Durant toutes ces années, et même au-delà, jusqu'à sa mort le 31 août 1952, Bourassa a mené plusieurs combats épiques, avec le fil conducteur suivant: nationaliste canadien, il insiste sur l'autonomie du Canada face à la Grande-Bretagne, le biculturalisme canadien (le respect du pacte de 1867 entre les deux « races »), et les grandes valeurs, notamment catholiques, qui devraient guider la vie économique. Farouchement indépendant sur le plan politique, ultramontain sur le plan religieux, il défend la suprématie de la religion et de l'Église, estimant même qu'il vaut mieux perdre sa langue que sa religion, et dénonçant ce qu'il appelle le « démocratisme et le nationalisme outrancier ». Pour lui, en bref, les quatre notions suivantes sont inséparables: nationalisme canadien, nationalisme canadien-français, promotion de la langue française, catholicisme. Son travail le plus important, croit-il, est d'aider son peuple à devenir le phare du catholicisme en Amérique du Nord. Sa grande ambition: freiner l'américanisation du peuple canadien-français et refuser de faire de l'accumulation de richesses, au lieu de la vénération de Dieu, la valeur dominante de la société. En corollaire, il juge que les profits des grandes entreprises sont immoraux.

En 1908, donc, à 40 ans, Henri Bourassa est déjà, depuis longtemps, une personnalité politique de premier plan, relate l'historien Gilles Gallichan, de la bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, en introduction aux *Discours d'Henri Bourassa au Parlement de Québec, entre 1909 et 1912*. Ces textes, relevés et présentés dans le contexte de l'importante reconstitution des débats à l'Assemblée législative, n'ont malheureusement pas encore été publiés et diffusés. Ils ont toutefois fait l'objet d'une importante introduction et mise en contexte par M. Gallichan dans la *Revue parlementaire canadienne*, vol. 19, n° 3, automne 1996. Les documents et index relatifs aux sessions de 1909 à 1912 (auxquelles ont participé Bourassa et Lavergne) font partie des débats reconstitués et disponibles à l'Assemblée nationale.

Ayant eu accès au tiré à part de 1995 sur Bourassa, je souhaite vivement que cet ouvrage inédit et remarquable soit enfin accessible à un large public. Quelle pertinence, en effet, à la veille de deux centenaires majeurs pour le Québec, en 1910: fondation du Devoir et discours historique à la

basilique Notre-Dame de Montréal! En attendant, grâce à l'historien Gallichan, suivons à la trace le passage, aussi bref que spectaculaire, de Bourassa à Québec. Élu en 1908, il ne siégea que pendant les quatre sessions de la XII^e Législature et se retira de la lutte électorale en 1912. Cependant, aux yeux des contemporains, cet épisode est apparu comme un grand moment de la vie politique du Canada français, rappelle le chercheur.

Bourassa relève un défi périlleux

Déjà présents à Ottawa, les nationalistes Bourassa et Lavergne regardent aussi du côté de Québec. Le gouvernement de Lomer Gouin est soumis au feu de leurs critiques. Dans *Le Nationaliste*, Asselin ne rate pas une occasion d'égratigner de sa plume les honorables J.-B.-B. Prévost (Jean, député de Terrebonne) et Adélarde Turgeon (Bellechasse), respectivement ministre de la Colonisation et ministre des Terres et Forêts. Bourassa s'intéresse particulièrement à ces questions, dont la colonisation (« la terre libre au colon libre ») fondamentales pour l'avenir national. Souvent, dans les assemblées auxquelles il participe, le député de Labelle aborde des dossiers de politique provinciale; mais il hésite à se lancer personnellement contre le gouvernement Gouin.

En juin 1907, dans *Le Nationaliste*, Asselin évoque un scandale de 60 000\$, gros titre à l'avenant: « L'affaire de l'Abitibi, les mystères de la caisse électorale ». En sous-titre: « Grand roman inédit, composé d'une centaine de lettres, toutes plus passionnantes les unes que les autres, échangées entre M., Turgeon, ministre des Terres de la Couronne, M. Prévost, ministre des Mines ». Asselin accuse aussi le ministre Turgeon de parjure. Turgeon poursuit Asselin pour 400\$. Asselin réplique aussitôt: « M. Turgeon n'évalue son honneur qu'à 400\$ » (tel que relaté par Marcel-A. Gagnon, dans *La vie orangeuse d'Olivier Asselin*, Éd. de L'Homme, 1962). Piqué au vif, le ministre intente une deuxième action. Asselin rétorque: « ...quoi qu'il advienne, ce sera encore bien peu que 400\$ pour avoir démoli d'un coup de pelle cette face de boue », rapporte *Le Nationaliste* du 29 septembre 1907. Escalade verbale et judiciaire.

Le 5 août 1907, place Jacques-Cartier à Saint-Roch de Québec, les nationalistes tiennent une assemblée publique. Cette réunion, au cœur même du comté du premier ministre Laurier, est perçue comme une provocation par les adversaires de Bourassa et de Lavergne. L'assemblée tourne mal, des commandos de jeunes libéraux chassent les orateurs à coups de pierres et de projectiles. Lavergne, légèrement blessé par un pavé, accuse le ministre Louis-Alexandre Taschereau d'avoir provoqué cette émeute.

Honneur de seigneur...

Le ton monte entre Bourassa et les libéraux provinciaux. Les nationalistes, fulmine Turgeon, forment « un parti né de l'équivoque et qui finit à la trahison ». Le ministre Turgeon lance au tribun le défi de se présenter contre lui en élection partielle dans son comté de Bellechasse. Formule mnémotique des rouges de Québec : « Fils de fermier contre petit-fils de seigneur ». Poussé dans son honneur, le petit-fils de Papineau, Bourassa accepte. « J'aime mieux me faire battre que de passer pour un lâche », dit-il à ceux qui lui enjoignent de ne pas tomber dans ce piège. En effet, Bellechasse est un comté rural au sud-est de Québec, dont les vieilles paroisses votent traditionnellement pour les libéraux.

La lutte est inégale. Malgré une campagne électorale courageuse, le 4 novembre 1907, Bourassa est battu par 700 voix. Les libéraux jubilent. Car, ayant dû démissionner de son siège de Labelle aux Communes, le chef nationaliste n'a plus désormais de tribune parlementaire. Ce n'est pourtant pas la fin de la partie. La défaite ne semble pas entamer la popularité de Bourassa, et on annonce bientôt des élections générales au Québec.

Bourassa réplique... deux fois

Avec beaucoup d'habileté, relate l'historien Gallichan, le petit-fils de Papineau se réclame de l'héritage libéral et dénonce les arrivistes qui se servent du parti comme « d'un escabeau pour monter ». S'il fait campagne contre le gouvernement Gouin, c'est pour relever l'honneur du parti et arracher des mains des libéraux « le vieux drapeau qu'ils ont déchiré et souillé » (tel que cité par Robert Rumilly, dans *Henri Bourassa, la vie publique d'un grand Canadien* Éd. de L'homme, 1953).

Le ministre Prévost, qui a démissionné du cabinet, attaque à son tour les politiques de Gouin. L'ancien ministre sera candidat libéral indépendant dans son comté de Terrebonne et deviendra un allié objectif de Bourassa. L'opposition conservatrice profite aussi du phénomène Bourassa. En vue des élections, le chef de l'opposition, Evariste Leblanc, entend établir une alliance électorale et retirer son parti des comtés où il y aura un candidat nationaliste. Cependant, dans les milieux syndicaux et ouvriers, on se méfie de Bourassa, de son conservatisme social et de son cléralisme aux couleurs ultramontaines. S'agissant de Laurier, il s'établit entre le premier ministre et son ancien député un pacte tacite de respect mutuel. L'un et l'autre évitent les attaques personnelles et intempestives, chacun salue au contraire le prestige et les talents de son ancien ami, devenu adversaire.

Les élections sont déclenchées le 6 mai 1908. C'est un scrutin important pour Lomer Gouin : c'est la première fois qu'il se présente devant l'électorat depuis qu'il a chassé du pouvoir son ancien chef, Simon-Napoléon

Parent, en 1905. Ses adversaires martèlent qu'il a pris le pouvoir non par la volonté du peuple, mais par la «force de la trahison». Bourassa, qui cherche une revanche depuis sa défaite dans Bellechasse, pousse l'audace jusqu'à poser sa candidature dans le comté de Saint-Jacques (Montréal n° 2), qui est représenté par Lomer Gouin depuis plus de dix ans. La loi électorale de l'époque permet d'être candidat dans plus d'un comté au cours d'une même élection. Prudent, Gouin s'inscrit aussi dans Portneuf. Pour ne pas être en reste, Bourassa fait de même dans Saint-Hyacinthe. Armand Lavergne quitte son siège de député aux Communes et se présente, toujours dans Montmagny, aux élections québécoises. Le groupe des nationalistes compte une demi-douzaine de candidats, tous indépendants; car Bourassa refuse de créer un nouveau parti politique.

Sympathie populaire

Le courant de sympathie populaire qui entoure Bourassa inquiète les libéraux. Le 27 mai 1908, *Le Canada*, quotidien du parti à Montréal, compare ce phénomène au boulangisme qui, dans la France républicaine, a eu l'effet d'un feu de paille: «Nous sommes bien les cousins de cette population française qui acclamait le général Boulanger, était prête à faire une révolution pour lui et, six mois après, n'y pensait plus». La campagne électorale tourne en faveur des nationalistes. Le 8 juin 1908, le Parti libéral est reporté au pouvoir. Mais Lavergne est élu dans Montmagny. Et dans Saint-Jacques, Bourassa défait le premier ministre Gouin par 43 voix. Dans Saint-Hyacinthe, un recomptage des bulletins donnera à Bourassa une majorité de 38 voix. Cette double victoire à l'arraché est un véritable triomphe. Le vainqueur arrive de Saint-Hyacinthe en fin de journée; ses nombreux partisans l'attendent à la gare Bonaventure, au centre-ville de Montréal. Sa voiture est littéralement emportée par une vague humaine jusqu'à une tribune dressée rue Sainte-Catherine est, en face du journal *La Patrie*, qui a soutenu sa campagne. Une foule de 10 000 personnes empêche toute circulation au centre-ville. Le correspondant de *L'Action sociale*, quotidien de Québec, écrit le lendemain: «Dans la foule qui s'écrasait à escorter la voiture du petit-fils de Papineau, soufflait un vent d'enthousiasme. On croyait saluer l'aurore d'un mouvement d'opinions que la province de Québec verra peu à peu s'affermir et s'affirmer».

Briser le joug de l'obscurantisme

Le nouvel élu, la voix brisée par la fatigue, improvise un discours. Ce qui est remarquable dans cette victoire, lance-t-il, c'est qu'elle a été voulue et réalisée par des citoyens dévoués, sans espérance d'argent ou de faveur. Cela a suffi pour briser «le joug de l'obscurantisme dont l'esprit de parti

de M. Gouin avait rempli l'âme des habitants de Montréal». Mais par-dessus tout, ajoute Bourassa, «la victoire de Saint-Jacques, c'est la revanche de Bellechasse, revanche qui s'écrira en lettres de feu sur les murs du parlement de Québec!». Il termine par cette envolée: «Ce que je cherche, c'est l'accord des hommes dans un patriotisme nouveau, imposant un gouvernement dont les aspirations soient de s'élever plus haut et non de descendre plus bas, de poser sur la montagne un flambeau d'idéal que vous avez allumé, ce soir, et que vous ne laisserez pas éteindre par des politiciens de bas étage.»

Au cours de cet été 1908, Bourassa fait un voyage en France, en Belgique et en Angleterre. Il est de retour au pays pour assister à la réélection de Wilfrid Laurier en octobre. De son côté, Gouin prend son temps avant de convoquer la première session de la nouvelle législature; il peaufine un programme législatif qui redore l'image de son gouvernement. Les Chambres ne sont réunies qu'en mars 1909. L'opinion publique attend cette session avec impatience, note Gallichan. Omer Héroux, éditorialiste à *L'Action sociale* de Québec et futur collaborateur de Bourassa au *Devoir*, écrit le 29 janvier 1909 que l'on attend quelque chose de neuf à cette session, «un spectacle tel qu'on n'en a pas vu depuis longtemps». Si on les attaque, prédit Héroux, «les deux nationalistes (Bourassa et Lavergne) rendront les coups. Ils ont fait preuve jusqu'ici d'un naturel peu endurant».

Un tribun vigoureux, des interventions à l'emporte-pièce

Henri Bourassa n'a rempli qu'un court mandat de quatre ans à l'Assemblée législative de Québec. Il n'en a pas moins été un joueur remarquable et redoutable, menant des combats vigoureux et affichant une indépendance à toute épreuve. Pour s'en convaincre, il suffit de lire le texte de présentation et les comptes rendus sessionnels, relevés et choisis par l'historien Gilles Gallichan.

On n'a pas vu depuis les années de Mercier, vingt ans plus tôt, un tel intérêt autour d'une session parlementaire. Les discours de Bourassa deviennent un spectacle parmi les plus courus de la capitale. Armand Lavergne évoque dans ses mémoires (*Trente ans de vie nationale*) les séances où il était difficile de loger la foule qui se pressait dans les tribunes. Lorsqu'on savait que Bourassa devait parler, on s'y écrasait littéralement. Ainsi, le 9 mars 1909, *La Patrie* rapporte la séance de la veille:

Quelques minutes après l'ouverture des portes, il ne restait pas un pouce de libre dans l'espace réservé aux auditeurs. Les députés aux abois se dépensaient en vains efforts pour obtenir l'admission à certains électeurs qui les talonnaient, et les constables ne suffisaient pas à retenir dans les limites permises ceux qui avaient été assez heureux pour conquérir leur place et qui, poussés par le flot débordaient presque sur le parquet

de l'Assemblée. C'est un fait inouï, s'accordent à dire les plus anciens témoins des journées glorieuses d'antan.

Ce soir-là à l'Assemblée, Bourassa se lève à 23 heures et prononce un discours de plus de trois heures. Il réussit à tenir « religieusement attentive jusqu'aux petites heures du matin une foule compacte qui n'a pas bougé un instant ». L'engouement qu'il suscite lui vaut de nombreux commentaires moqueurs de ses adversaires libéraux. On le caricature, on lui décerne ironiquement le titre de « maître » ou de « rédempteur de la patrie ». Ses admirateurs, par contre, saluent en lui l'illustre exemple de Papineau et le champion des droits des Canadiens français.

Joseph-Mathias Tellier, député conservateur de Joliette, est le nouveau chef de l'opposition officielle. Il n'a pas le panache et le charisme de Bourassa. Les libéraux tentent de les opposer l'un à l'autre. En vain. Le chef de l'opposition est un honnête homme qui sait éviter les pièges de la zizanie, note Gallichan. Il remplit bien les devoirs de sa charge, tout en laissant au député de Saint-Hyacinthe toute la place qu'il veut bien occuper en faisant face à l'équipe ministérielle de Gouin. Qui plus est, Tellier admire Bourassa et s'honore de son amitié. Il partage même son bureau de chef de l'opposition avec le député indépendant de Saint-Hyacinthe; à cette époque, les simples députés n'ont pas de bureau attribué au parlement de Québec.

Bourassa a aussi parlé...

Début mars 1909, Bourassa abandonne Montréal-Saint-Jacques et garde Saint-Hyacinthe. À ce titre, il répond au discours dit du trône. Il attaque durement, relate Gallichan.

Les palais de cette province sont construits par des contracteurs, amis des ministres, qui prennent trois ans pour les construire. Et, pendant ce temps, il y a de pauvres institutrices qui reçoivent la magnifique somme de 5 ou 10 dollars par mois d'un gouvernement composé de ministres importants, mais tout à fait silencieux... Il y a dans Montréal des vieilles femmes de 70 ans qui lavent les planchers dans les bureaux et les magasins après avoir dépensé 35 ans de leur vie à l'enseignement des enfants canadiens et qui, de ce chef, reçoivent du gouvernement la somme généreuse de 15\$, 12\$ et 10\$ par année. Cette pension est une véritable honte et la législation ouvrière de la province est l'une des plus arriérées.

Le 8 mars 1909, en fin de soirée, discours-fleuve de Bourassa, un discours mémorable, un discours-programme, qui résume la pensée du mouvement nationaliste, que *Le Soleil* résuma en cinq mots: « M. Bourassa a parlé ensuite ».

Le 22 mars 1909, Bourassa, Lavergne et Tellier interrogent le gouvernement sur des dépenses consacrées à des travaux à l'Hôtel du Parlement.

Ils critiquent le fait que certains ministres logent dans des chambres à coucher installées dans l'édifice. L'opposition estime qu'il est « honteux que la province paie le loyer des ministres ». Le ministre Taschereau réplique : dans l'espoir de trouver un scandale, les députés de l'opposition « iraient jusqu'à secouer les draps de lit du trésorier ».

Déjà, en 1909, se pose la question du monopole des compagnies d'électricité. De gros intérêts sont en jeu. Bourassa intervient en faveur de l'intérêt public. Que les pouvoirs soient accordés au gouvernement, non à des particuliers, afin que les ressources naturelles soient exploitées dans l'intérêt du public. Ce dont Québec a besoin, c'est que l'on remette aux intérêts publics ce qui a été trop généreusement accordé aux particuliers dans le passé, afin que l'État protège davantage les intérêts du pays. Il revient à la charge le 30 mars 1909. Bourassa réclame deux choses : l'expropriation de tous les pouvoirs d'eau par l'État ; la réserve du droit d'expropriation aux municipalités, pour fins d'éclairage et autres.

Autre sujet litigieux, autre innovation de Bourassa : les clubs privés de chasse et de pêche. Bourassa fait une sortie contre le système qui consiste à donner à des clubs ou à des particuliers le privilège exclusif de la pêche dans certains lacs ou certaines rivières ; cela contribue à les dépeupler et, de plus, ça prive les gens d'un droit dont tout le monde peut se réclamer naturellement.

Autre mesure progressiste de Bourassa. Le 2 avril 1909, il avance l'idée d'une nationalisation des compagnies de téléphone, comme on le fait déjà en Europe et même dans l'ouest du Canada. Toujours, il insiste pour que l'État légifère, surveille et contrôle en faveur de l'intérêt public et non privé. Il en a aussi contre les lois d'exception, les lois d'ordre privé qui font exception aux lois générales.

Le 27 avril 1909, Bourassa, comme d'ailleurs le chef de l'opposition, félicite le gouvernement Gouin pour ses démarches et ses actions en vue de l'annexion de l'Ungava au Québec. Il appuie le premier ministre, croyant que le Nord sera la prochaine frontière démographique du Québec. Il signale cependant le contentieux de la frontière du Labrador : à l'époque, il opposait Ottawa au gouvernement de Terre-Neuve et il tournera finalement en faveur de ce dernier.

Cette session de 1909 est donc celle où Bourassa se montre le plus combatif. Souvent, pendant ses longs discours, il s'avance sur le parquet de la Chambre, tout près de la table du greffier, ce qui est peu conforme aux usages parlementaires. Pendant toute la session, il attire un public étudiant, qui manifeste souvent son approbation, malgré les nombreux rappels à l'ordre du président. Cette assiduité des admirateurs fait dire aux ministériels que les nationalistes ne sont que deux (Bourassa et Lavergne) sur le parquet, mais qu'ils sont soutenus par « l'opposition des galeries ».

Après cette session historique de 1909, les conservateurs tentent de fraterniser davantage avec les nationalistes. Même s'il se méfie des organisations de partis, Bourassa joue le jeu : il a besoin des barons de l'opposition s'il veut réunir les fonds nécessaires au lancement de son journal. Son projet réussit. Lorsque les députés se réunissent de nouveau, en mars 1910, le député de Saint-Hyacinthe est, depuis le 10 janvier, le directeur-fondateur d'un nouveau quotidien à Montréal, *Le Devoir*. Bourassa tient à l'indépendance de son journal et il la défendra contre vents et marées. Le journalisme lui permet de toucher autant à la politique fédérale que provinciale et municipale. Le directeur peut se prononcer sur la question navale ou sur le libre-échange, des sujets fédéraux qui l'intéressent au plus haut point.

Entre deux campagnes

«La session s'ouvrit le 15 mars, écrit pour sa part Robert Rumilly, dans le tome XV de son *Histoire de la province de Québec*. Non sans regret, Bourassa quitta la tribune des journalistes à Ottawa pour prendre son siège de député à Québec. Il se trouverait écartelé entre deux campagnes, l'une, contre le gouvernement Gouin, sur le terrain provincial, et l'autre, contre la marine, sur le terrain fédéral». Le chef nationaliste privilégie cette nouvelle tribune qu'est la presse quotidienne, car il s'absente plus souvent de Québec. À l'Assemblée législative, il poursuit néanmoins sa critique du gouvernement Gouin sur des dossiers qui le préoccupent : la colonisation, les richesses naturelles, l'administration municipale, l'instruction publique.

Par exemple, sur cette dernière question, il dénonce sans cesse les misérables salaires que l'État consent aux institutrices. Il considère comme une marque élémentaire de justice d'accorder une rémunération décente aux femmes qui enseignent. Ces interventions ne font pas de Henri Bourassa un féministe, note l'historien Gallichan avec justesse, mais elles apportent un bémol aux allégations de misogynie souvent portées contre lui. Par contre, en faveur du grand principe «un citoyen, un vote», il s'oppose cependant avec vigueur au droit de vote des femmes. Pourquoi? «Je suis d'avis que la femme remplit bien mieux son devoir social en élevant ses enfants qu'en courant les comités électoraux et en donnant des taloches aux députés, comme la chose se pratique en Europe», répète-t-il jusqu'au 13 février 1912...

Sans cesse durement attaqué par Bourassa, Lavergne et Prévost, le premier ministre Gouin leur lance un jour : «Je ne suis pas un homme à deux faces». «Je le crois bien, rétorque Lavergne, si vous aviez une autre face que celle-là, vous la montreriez».

La langue, gardienne de la foi

Septembre 1910, sa réputation de brillant orateur et de défenseur de la patrie se confirme à l'occasion du Congrès eucharistique international de Montréal. Dans un discours justement célèbre, à la basilique Notre-Dame, il répond vivement au légat papal, le cardinal Bourne. En substance, l'archevêque de Westminster soutenait qu'en Amérique, le catholicisme ne s'épanouirait qu'en anglais. Bourassa lui sert une réplique cinglante, passionnée et fière, qui lui vaut une popularité accrue. La langue française est et doit rester garante à la fois du catholicisme et du nationalisme canadien-français. D'où le slogan : la langue, gardienne de la foi. Luttons pour la langue afin de mieux garder la foi, proclame-t-il, au grand plaisir de l'épiscopat et du clergé, dont le jeune abbé Lionel Groulx. Venant d'un catholique exemplaire, son algarade augmente sa gloire et son emprise sur la jeunesse nationaliste. Ses adversaires, dont les quotidiens libéraux *Le Soleil* à Québec et *Le Canada* à Montréal, raillent l'image de sauveur de la patrie qu'on lui attribue : « C'est son intime conviction qu'en lui seul s'incarnent désormais et la patrie et la langue et la religion », écrit *Le Soleil*, le 28 janvier 1911.

En 1910, à propos de la marine, Bourassa rompt définitivement avec Laurier, qu'il attaque durement sur toutes les tribunes anti-impérialistes. À l'automne, il effectue un autre voyage en Europe. Il se rend à Rome et est reçu en audience par le Pape Pie X. Ce long périple lui fait rater l'ouverture de la session à Québec, en janvier 1911.

Même s'il s'absente souvent, relate l'historien qui a recensé minutieusement les reportages et comptes rendus de ces sessions houleuses, Bourassa tient tête au gouvernement Gouin. La loi des tramways de Montréal pousse le député indépendant à remettre en question le monopole de la Montreal Light, Heat and Power (*sic*), et à promouvoir l'autonomie municipale. Il participe aussi activement aux grands débats sur la réforme électorale : Un homme, un vote, réclame encore le tribun. Le droit de vote est un droit individuel.

Partisan de la réciprocité économique, il se préoccupe de l'impact du libre-échange sur l'économie du Québec, et il souhaite que la province soit consultée par Ottawa.

Contre l'abandon des Plaines

En février 1911, il s'oppose au transfert de propriétés québécoises en faveur de la Commission du parc des Champs-de-Bataille, créée par Ottawa en 1908. Bourassa juge que le projet visant à céder huit arpents de terre des Plaines d'Abraham ne se fonde pas sur l'histoire réelle, à savoir les champs de bataille des combats de 1759-1760. Si l'on veut, dit-il, commémorer les

batailles qui ont eu lieu sur le sol canadien, il vaudrait bien mieux commémorer celles où les Canadiens français et Canadiens anglais se sont unis pour repousser ensemble l'invasion américaine. Cela serait bien plus patriotique que de commémorer les batailles où français et anglais se sont déchirés. «... Je préférerais un monument qui commémorerait, par exemple, l'union des deux éléments qui ont défendu le Canada en 1812, lors de l'attaque des colonies (américaines) en révolte».

L'été de 1911 est occupé par la campagne électorale fédérale. Les nationalistes québécois font alliance avec les conservateurs de Robert Borden pour renverser Wilfrid Laurier sur la question de la marine et sur celle de la réciprocité canado-américaine. Le 21 septembre, les libéraux sont défaits après 15 ans de pouvoir de Laurier à Ottawa. Bourassa, qui a mené campagne dans *Le Devoir* contre son ancien chef, a le triomphe modeste. Très vite, en effet, le nouveau gouvernement tory déçoit ses alliés québécois. Aux yeux de Bourassa, la politique de Borden sur la marine est aussi décevante que celle de Laurier. Pire encore, les droits des minorités francophones sont de moins en moins respectés. À la fin de 1911, les libéraux ne manquent pas une occasion de clamer que Bourassa, le nationaliste, a contribué à faire triompher «la voix de Toronto».

1912 : la dernière session de Bourassa

Le discours du trône de cette session, la dernière de la XII^e législature, annonce de grands projets du gouvernement : annexion de l'Ungava, réforme électorale, construction d'un chemin de fer vers la Baie James, politique des bonnes routes, etc. Depuis la session de 1911, d'importants événements politiques se sont produits ; et Bourassa n'y est pas étranger.

La session du Parlement qui s'ouvre à Québec est la dernière à laquelle Bourassa participe à titre de député. Ses apparitions à l'Assemblée législative sont de plus en plus rares, rappelle Gallichan. Il prononce quelques grands discours sur l'économie ; aussi sur les mariages entre catholiques et protestants, dossier dans lequel la législation fédérale interfère dans le droit civil québécois. Pour ses adversaires, Bourassa demeure un singulier personnage, indépendant et imprévisible. Il dédaigne les postes de prestige, l'argent et les titres ronflants. C'est un homme orgueilleux, mais il ne convoite aucun poste de chef politique. Il préfère «être au-dessus du chef (pour) tourner contre lui ses accents enflammés et ses indignations vengeresses», écrit *Le Soleil* le 14 janvier 1911. Sans cesse, il reprend ses thèmes familiers. Le 16 janvier 1912, il termine ainsi sa réplique au discours du trône :

Que l'on donne à chacun ce qui lui convient, au colon la terre qu'il féconde, à l'ouvrier l'enseignement qui décuplera la valeur de son travail sans priver sa famille de la moi-

dre parcelle de son revenu, et la province de Québec deviendra forte et restera dans sa force le flambeau de la civilisation chrétienne en Amérique, la terre de la liberté et de la générosité pour les autres races, la sauvegarde vigilante et irrémédiable des meilleurs intérêts britanniques...

Les rumeurs de son retrait prochain de la scène parlementaire québécoise s'intensifient. On lit dans *Le Canada* du 11 mars 1912 :

On remarque que le député de Saint-Hyacinthe (...) s'intéresse de moins en moins à ce qui se passe à l'Assemblée législative; il ne semble faire acte de présence, vers la fin des séances, que pour toucher son indemnité (...) Et si l'on ajoute que le député de Saint-Hyacinthe n'assiste jamais – règle invariable – aux séances des diverses commissions permanentes dont il fait partie, on se demande : qu'est-ce que fait le maître ?

De fait, le 26 mars, une semaine avant la fin de la session, Bourassa informe Tellier de son retrait de la scène parlementaire. Il l'annonce officiellement le 9 avril. *La Presse* de ce jour publie un dur réquisitoire contre le tribun nationaliste. Cette retraite ne ralentit cependant pas ses activités de journaliste (il dirige *Le Devoir* jusqu'en 1932), de conférencier, d'essayiste et de polémiste. Il participe aux tribunes populaires pendant la première crise de la conscription (contre le gouvernement conservateur Borden). Il se prononce sur des questions de politique internationale, sur la langue française, sur les droits de l'Église, sur le suffrage féminin. De 1925 à 1935, il représente à nouveau le comté de Labelle à Ottawa, à titre d'indépendant.

Bourassa fait ses dernières apparitions publiques en 1942, appuyant le Bloc populaire de Maxime Raymond et ses amis (dont le chanoine Lionel Groulx, Jean Drapeau, Gérard Filion, André Laurendeau, Michel Chartrand), pendant la seconde crise de la conscription (contre le gouvernement libéral King). Henri Bourassa est décédé chez lui, à Outremont, le 31 août 1952, la veille de son 84^e anniversaire de naissance.

L'historien Gilles Gallichan conclut ainsi sa présentation des discours du chef nationaliste au Parlement de Québec.

Aujourd'hui encore, il (Bourassa) échappe à toute catégorisation simpliste, il demeure un être complexe et fascinant, qui a dominé la vie politique du Québec pendant plusieurs décennies. Ses discours et ses textes peuvent encore susciter l'adhésion ou la réaction. Témoin de son époque, il a perçu avec acuité certains de nos problèmes contemporains, saisi des lignes de force de l'existence nationale des Québécois, mais il a aussi traîné des archaïsmes idéologiques. À travers Henri Bourassa, on peut comprendre la difficulté de cerner le Québec du début du xx^e siècle sous tous ses aspects.

Henri Bourassa demeure un personnage incontournable de l'histoire politique et intellectuelle du Québec. Son nom sonne comme un coup de clairon, a écrit son biographe Robert Rumilly en 1953. Il a certainement représenté un modèle pour plusieurs générations de Québécois. C'était un homme d'honneur qui, selon ses propres mots, aux jouissances du pouvoir préférait le triomphe de l'idéal.

Le devoir avant le pouvoir

Justement, pourquoi ne pas laisser au tribun flamboyant le mot de la fin de ce modeste survol? Ce mot, je le tire de sa conclusion d'un discours-fleuve du 22 mai 1909, à sa première session au Parlement de Québec.

...On me traite de raté parce que je suis dans l'opposition. J'ai un idéal, et c'est pour ne pas y avoir renoncé que je suis dans l'opposition. Je n'y renoncerai jamais, quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise. Je continuerai à marcher toute ma vie dans le chemin de l'honneur et du devoir, plutôt que dans celui du pouvoir et du déshonneur.

Le pouvoir est désirable comme moyen de réaliser un idéal de justice et de vérité, il est méprisable s'il faut pour le conquérir fouler aux pieds ses principes et ses convictions. Ma conception du devoir politique est de faire triompher les principes pour le bien public. J'y resterai fidèle et jamais l'attrait du pouvoir ne me la fera abandonner...

Je fais un appel à la jeunesse pour un idéal sans tache à la politique...

J'avais quelques biens, je les ai sacrifiés pour faire de la politique indépendante, mais j'aurais pu les conserver et les accroître en faisant de la politique payante. Ce n'est pas là mon ambition. Et j'estime qu'avant le pouvoir doit passer le devoir...

Fais ce que dois, advienne que pourra!